

GOWLINGS

Montréal, le 23 avril 2008

1 Place Ville Marie
37th Floor
Montréal, Québec
Canada H3B 3P4
Tel 514 878 9641
Fax 514 878 1450
www.gowlings.com**COURRIER ÉLECTRONIQUE SEULEMENT****Paule Hamelin**
Direct 514 392 9411
Assistant 514 878 1041, ext. 65254
paule.hamelin@gowlings.comMe Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2008-2017**
Dossier Régie : R-3648-2007
Notre dossier : L94110096

Chère consœur,

Pour donner suite à la lettre transmise par Hydro-Québec Distribution au sujet de l'audition de la Phase 1 dans le dossier mentionné en titre et en vue de l'établissement du calendrier d'audience, nous apprécierions que la Régie prenne en considération les informations suivantes.

Tout d'abord, nous entendons faire entendre un panel qui sera composé de monsieur Michel Soucy, directeur marketing, Énergie Brookfield Marketing Inc., de même que notre expert monsieur Mitchell Rothman de Navigant Consultant Inc. qui avait déjà été annoncé au départ de l'audience dans le cadre de la demande initiale du plan d'approvisionnement. Monsieur Mitchell Rothman demandera la qualification suivante soit comme expert en économie spécialisé dans le domaine des marchés de l'électricité, tel que nous vous l'avions indiqué dans notre correspondance antérieure du 8 février 2008. Monsieur Mitchell Rothman témoignera en anglais et ainsi les services d'un traducteur seront donc requis.

En vue d'éviter de prolonger le séjour de monsieur Rothman dans le cadre de cette audition, nous apprécierions s'il était possible que notre panel puisse être entendu jeudi, le 1^{er} mai 2008.

Également, tel que nous vous l'avions mentionné dans notre correspondance du 3 avril 2008, la soussignée sera à l'extérieur du pays du 3 au 10 mai prochain et donc non-disponible pour les 5 et 8 mai 2008, dates qui avaient été prévues seulement suite à la décision de la Régie de séparer le plan d'approvisionnement en deux phases. Étant donné cette non-disponibilité de la soussignée, Me Pierre Legault prendra alors la suite de la responsabilité de ce dossier dans le cadre l'audience. Puisque celui-ci est lui-même impliqué devant la Régie dans le cadre d'un autre dossier qui doit être entendu les 28, 30 avril et 1^{er} mai prochains, nous apprécierions s'il vous était possible de bien vouloir prévoir que la possibilité que nos représentations finales dans le cadre de la phase 1 puissent être effectuées en date du 8 mai prochain pour nous permettre d'assurer une transition adéquate.

En espérant que vous tiendrez compte de nos demandes dans le cadre de la préparation de l'échéancier pour cette instance, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

GOWLING LAFLEUR HENDERSON LLP



Paule Hamelin
PH/st

c.c.: Tous les intervenants